

Mairie du 3^e Secteur**Conseil d'Arrondissements du 15 Juin 2006**

(La séance est ouverte à 19 h 05.)

(Appel par Mlle Morgane BAUDIN.)

M. le MAIRE.- Y a-t-il des remarques sur le PV de la séance du 11 mai 2006 ? ...

(Aucune remarque. Le PV est approuvé à l'unanimité.)

M. le MAIRE.- Avant de passer à l'ordre du jour, j'ai souhaité revenir quelques instants sur notre dernier Conseil d'Arrondissements au cours duquel j'ai choqué –du moins, c'est ce que j'ai cru comprendre à travers un tract distribué par le Parti Communiste Français- les bonnes consciences en parlant des amis de M. KUPÉLIAN sous l'appellation « Parti Communiste dit Français ». Cela a amené M. KUPÉLIAN à me demander de retirer ces propos et à présenter mes excuses.

Si je souhaite revenir ce soir quelques instants sur cet échange, et cela sans aucune polémique, c'est pour rappeler à M. KUPÉLIAN que je ne mets évidemment pas en doute son patriotisme personnel, ainsi que celui de ses camarades du Parti Communiste Français.

Néanmoins, je profite de cette occasion pour rappeler que le 25 janvier dernier, l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, qui rassemble des parlementaires de 46 Etats européens, condamnait dans une résolution les violations des droits de l'homme commises par les régimes communistes totalitaires et rendaient hommage aux victimes de ces crimes.

Au mois de mai dernier, j'ai donc présenté une proposition de loi demandant l'instauration d'une Journée nationale

d'hommage aux victimes des régimes communistes. Le communisme totalitaire appartient désormais, il faut le reconnaître, à l'Histoire. C'est donc, Monsieur KUPÉLIAN, non pas une insulte de parler dans ces conditions de Parti Communiste dit Français, mais simplement de ma part, et croyez-le, très sincèrement, justement une dissociation entre votre parti et les différents partis communistes totalitaires. Je sais que vous partagez avec moi ce désir de rendre hommage aux millions de victimes des crimes justifiés au nom de la lutte des classes, et je vous laisserai après ce Conseil un exemplaire de ma proposition de loi pour que vous vous en fassiez le défenseur auprès de tous vos camarades communistes.

On passe donc à l'ordre du jour, sauf si, Monsieur KUPÉLIAN, vous avez quelques remarques encore à faire.

M. KUPÉLIAN.- Suite à notre rencontre, je m'attendais à d'autres propos de votre part ce soir, où vous m'avez dit : « Je m'excuserai pour les propos tenus ».

M. le MAIRE.- J'ai dit que je me justifierai, ce que je viens de faire ce soir.

M. KUPÉLIAN.- Vous m'avez dit : « Je m'excuserai et j'aurai une question à vous poser ». En fait d'excuses, là, franchement, vous allez un peu loin, parce que vous maintenez « Parti Communiste dit Français », et dans la manière dont vous l'avez exprimé ce soir, si j'ai bien compris, vous n'enlevez rien à cette allégation de communistes pas français. On a entendu cela dans les heures les plus sombres de notre histoire. C'est pour cela que je maintiens ma réprobation, pas simplement sur la forme, mais c'est vraiment sur le fond que je vous demande de retirer ces propos indignes d'un député. On n'est pas au Café du Commerce, on est dans la salle du Conseil d'Arrondissements.

Ce sont des propos qui sont inadmissibles. Si vous maintenez ces propos, on diffusera encore plus largement le tract que l'on vous a écrit.

M. le MAIRE.- Ce propos, je l'ai écrit et vous pourrez le diffuser. C'est simplement de ma part une dissociation entre votre parti et les partis communistes totalitaires. Je pensais que cela vous rendrait plus hommage et que c'était quelque chose qui allait plutôt dans votre sens. Cela ne vous satisfait pas. Il y a votre position, il y a la mienne.

On va passer à l'ordre du jour.

Rapport 2006/42/03/AGF – Direction Générale de la Prévention et de la Protection – Direction de la Prévention et de la Sécurité du Public – Avis sur la demande d'autorisation préfectorale d'exploiter une installation de réfrigération-compression de l'Unité de Psychiatrie de l'Hôpital de la Conception – 145, boulevard Baille – 5^e arrondissement.

Rapporteur : M. CARBONEL.

(Lecture du rapport.)

– Rapport adopté à l'unanimité.

Rapport 2006/43/03/AGF – Direction Générale de l'Architecture et des Bâtiments Communaux – Direction Générale des Services Techniques – Subventions exceptionnelles du Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour des travaux de proximité – Programme 2006 – 1^{ère} répartition – Approbation des listes d'opérations – Approbation des affectations d'autorisations de programme - Financement.

Rapporteur : M. CARBONEL.

(Lecture du rapport.)

– Rapport adopté à l'unanimité.

Rapport 2006/44/03/CESS – Direction Générale des Affaires Sociales et de la Solidarité Urbaine – Subventions aux associations « Animation de la Jeunesse dans les Quartiers » - 2^e répartition 2006.

Rapporteur : M. MANERA.

(Lecture du rapport.)

– Rapport adopté à l’unanimité.

Rapport 2006/45/03/CESS – Direction Générale des Affaires Sociales et de la Solidarité Urbaine – Direction des Equipements Sociaux – Subventions aux associations de personnes handicapées – 2^e répartition 2006.

Rapporteur : Mme BIENFAIT.

(Lecture du rapport.)

– Rapport adopté à l’unanimité.

Rapport 2006/46/03/CESS – Direction Générale des Services Techniques – Direction des Sports – Subventions aux organismes sportifs – 5^e répartition 2006.

Rapporteur : M. MANERA.

(Lecture du rapport.)

– Rapport adopté à l’unanimité.

Rapport 2006/47/03/CESS – Direction Générale des Affaires Sociales et de la Solidarité Urbaine – Direction des Equipements Sociaux – Attribution de subventions d’équipement à diverses associations – 1^{ère} répartition 2006.

Rapporteur : Mme AILLAUD.

(Lecture du rapport.)

- Rapport adopté à l’unanimité.

Rapport 2006/48/03/CESS – Direction Générale des Affaires Sociales et de la Solidarité Urbaine – Direction de la Solidarité et de la Lutte contre l'Exclusion – Subventions à des associations de solidarité, d'intégration et de lutte contre l'exclusion – 3^e répartition 2006.

Rapporteur : M. MANERA.

(Lecture du rapport.)

– Rapport adopté à l'unanimité.

Rapport 2006/49/03/UEGECV – Direction Générale des Services Techniques – Direction des Parcs et Jardins – Rénovation du jardin d'Haïti (12^e arrondissement), du Square Stéphane (4^e arrondissement) et création d'une aire de jeux au jardin des Shins (12^e arrondissement) – Approbation des projets – Demande de subvention auprès de l'Etat.

Rapporteur : M. DESCHARD.

(Lecture du rapport.)

M. le MAIRE.- C'est l'occasion pour moi de remercier bien sûr le député du 4^e arrondissement, M. Roland BLUM, par qui nous allons obtenir cette subvention du Ministère pour rénover le jardin du Square Stéphane.

- Rapport adopté à l'unanimité.

Rapport 2006/50/03/UEGECV – Direction Générale de l'Urbanisme et de l'Habitat – Direction de l'Action Foncière et du Patrimoine – 5^e arrondissement – Le Camas – 169/171 rue Abbé de l'Epée – Cession d'un ensemble immobilier à la SOGIMA.

Rapporteur : M. DESCHARD.

(Lecture du rapport.)

- Rapport adopté à l'unanimité.

Rapport 2006/51/03/UEGECV – Direction Générale de l’Urbanisme et de l’Habitat – Direction de l’Action Foncière et du Patrimoine – Transfert de biens, droits et obligations à la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Rapporteur : M. DESCHARD.

(Lecture du rapport.)

- Rapport adopté à l’unanimité.

Information du Maire de Marseille au Conseil d’Arrondissements.

M. le MAIRE.- Le Maire de Marseille nous transmet pour information les projets de rapports de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole : 5 rapports concernent notre secteur.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie et au mois prochain.

z

(La séance est levée à 19 h 25 .)

z